



Structures de santé à Imady & projet de maternité

30 juin 2023

I / Éléments de contexte

La petite communauté des Sœurs du Sacré Cœur de Raguse (17 sœurs au total) abrite dans ses locaux de la commune rurale d'Imerina-Imady plusieurs structures éducatives et de santé. On notera ainsi l'existence du Lycée Saint-Michel d'Imady qui accueille 680 enfants (des classes de maternelle à la terminale), d'un dispensaire de type CSB2 (le dispensaire Mère Marie Schinina), d'une maison d'accueil des lépreux, et enfin (légèrement à l'écart du site principal) d'une maison de séjour pour les tuberculeux (cf. maison Sainte Camille).

En l'absence de véritable maternité à Imerina-Imady (le CSB2 public assurant toutefois quelques accouchements sans complication), la quasi-totalité des « Imadiennes » accouchent encore à domicile avec l'aide d'une matrone.

Si les cas les plus difficiles du type césariennes sont traités à l'hôpital public d'Ambositra (chef-lieu de district), ce qui suppose de les évacuer par taxi brousse ou au moyen du 4x4 des sœurs via une piste carrossable d'une douzaine de kilomètres, le dispensaire Mère Marie Schinina accueille ponctuellement des cas difficiles en matière d'accouchements (du type sièges, ...).

Selon Sœur Clotilde, responsable du dispensaire, l'établissement d'une maternité et clinique mère-enfant sur le site de la communauté s'impose de façon à réduire le taux de mortalité infantile et des femmes accouchées, taux qui reste important sur Madagascar.

Certaines difficultés d'ordre pratique (notamment en cas de partage du bâtiment prévu pour la maternité avec le local d'accueil des tuberculeux et le laboratoire d'analyse dédié aux cas de tuberculose existant dans le même bâtiment) devront toutefois être surmontées. De fait, l'idée serait d'optimiser les locaux existants qui sont en large partie inoccupés pour abriter la maternité, au lieu de construire un nouveau bâtiment, cette dernière solution étant pourtant le souhait de la communauté.

II / Descriptif succinct des structures de santé de base existant à Imerina-Imady

II.1 / Centres de Santé de Base :

Sur la commune rurale d'Imerina-Imady, commune rurale de plus de 20.000 habitants, et composée d'un centre-bourg et d'une vingtaine de quartiers périphériques (fokontanys en malgache) coexistent deux Centres de Santé de Base de niveau 2 (CSB2).

Le premier dispensaire, qui est public, dispose d'un médecin et de plusieurs infirmières stagiaires et sages femmes. Il est situé à 300 mètres environ du dispensaire tenu par les sœurs.

Le dispensaire Mère Marie Schinina (celui tenu par les sœurs) dispose également d'un agrément de niveau 2 (agrément délivré par le Ministère de la Santé Publique), bien que ne disposant pas de médecin stricto sensu. En effet, Sœur Clotilde et son adjointe (Sœur Georgette) sont toutes deux infirmières diplômées. La dérogation donnée au dispensaire vient donc reconnaître les qualités et la compétence de Sœur Clotilde (73 ans) et qui exerce en qualité d'infirmière depuis 40 ans. D'un point de vue formel, Sœur Clotilde est toutefois supposée s'appuyer sur un médecin par téléconsultation.

Inauguré en 1963, le dispensaire tenu par les sœurs est ouvert tous les jours de la semaine, jour et nuit (en cas d'urgence), et assure en moyenne plus de 3000 consultations annuelles (plus précisément 2948 consultations en 2020, 4326 en 2021 et 3634 en 2022, soit en moyenne journalière lissée sur 3 ans de dix consultations par jour).

Nous comprenons que la fréquentation a baissé ces dernières années en raison de l'installation sur la commune de professions paramédicales. La population continue en revanche à se rendre chez Sœur Clotilde pour les cas graves, en raison de la réputation du centre dont elle a la charge.

II.2 / Autres structures de santé

Plusieurs professions paramédicales exercent sur la commune (infirmiers libéraux), ainsi que de nombreuses matrones. Parmi celles-ci, la plus réputée est Yolande qui pratiquerait en moyenne annuelle près de 2000 accouchements (chiffre non vérifié) chez elle ou au domicile des mamans.

Yolande, aide-soignante diplômée, qui assiste également Sœur Clotilde au dispensaire (où elle fait fonction d'infirmière de 8 heures le matin à midi, puis de 14 à 17 heures) vient d'être admise directement en 3^{ème} année d'études de sage-femme au PARAMAIF au titre des acquis de compétence.

On notera également la présence (comme déjà indiqué) d'une petite maison pour les lépreux dans l'enceinte de la communauté des Sœurs du Sacré Cœur de Raguse, dont Sœur Clotilde est également responsable. Celle-ci n'accueille qu'un nombre limité de lépreux en long séjour (cf. deux lépreux lors de notre passage), sachant toutefois qu'en moyenne jusqu'à 30 cas de lèpre seraient soignés dans l'année. A noter que la maison pour lépreux dispose de sa propre salle de soins, de plusieurs chambres et même d'un petit atelier de cordonnerie pour « appareiller » les lépreux.

A 300 mètres de là, les sœurs accueillent également au sein de la maison Sainte Camille une douzaine de tuberculeux pour des séjours sur place de 2 mois, suivi d'un traitement à domicile de 4 mois (avec suivi mensuel au dispensaire). Deux sœurs (entre autres tâches) ont la responsabilité de la maison Sainte-Camille et des soins apportés aux tuberculeux (Sœur Georgette, diplômée infirmière et Sœur Catherine, qui va commencer une formation paramédicale).

Enfin, il existe à proximité une pharmacie centrale dépendant du Ministère de la Santé. A noter toutefois que les sœurs se fournissent par elles-mêmes en ville auprès d'un office de répartition pharmaceutique (OFAM).

Sauf erreur, seule une partie des produits de soins (par exemple : vaccins et traitement pour les lépreux et tuberculeux) est prise en charge financièrement par l'État, ceci signifiant que les sœurs doivent acheter le gros des médicaments pour les besoins du dispensaire (et demain de la nouvelle maternité), à charge de revendre ces derniers aux patients (du moins pour ceux qui en ont les moyens). Naturellement les traitements pris en charge par l'Etat sont délivrés gratuitement aux malades.

III / Pathologies

Les pathologies les plus fréquentes prises en charge par le dispensaire sont les suivantes : toux, pneumonies, toux suspectes de tuberculose, parasitoses intestinales, affections cutanées, affections digestives, diarrhées, asthme, détection de la lèpre, paludisme

Sont également détectés et suivis les cas de malnutrition notamment chez les enfants. On verra toutefois ci-après que le personnel du dispensaire ne dispose pratiquement pas de moyens financiers pour renutrir les personnes malnutries et notamment les enfants en bas âge, ce qui est un crève-cœur.

IV / Infrastructures et personnel

IV.1 / Bâtiments :

Le dispensaire Mère Marie Schinina se situe au rez-de-chaussée d'un bâtiment en très bon état construit en 1982. Il a donc remplacé le bâtiment d'origine ayant accueilli le premier dispensaire ouvert en 1963. Vaste, le dispensaire accueille plusieurs salles de consultation et de soins, plus une salle d'échographie et une autre pour la distribution-vente de médicaments.

Au rez-de-chaussée d'un autre bâtiment (construit en 1995) qui jouxte le premier se trouve une salle de consultation pour les cas de tuberculose, ainsi qu'un vaste laboratoire d'analyses d'une cinquantaine de mètres carrés. Le reste du bâtiment est actuellement inoccupé ou sert de débarras.

Difficulté identifiée : La salle de consultation pour les cas de tuberculose et laboratoire d'analyses sont plus ou moins imbriquées dans un ensemble de salles dont la plupart sont actuellement non occupées. Il existe toutefois deux entrées séparées (depuis l'extérieur du bâtiment) et il semble possible (sous réserve d'analyse plus poussée) en murant certaines portes intérieures et en ouvrant ou posant de nouvelles cloisons de séparer la partie destinée aux tuberculeux et celle qui pourrait accueillir la nouvelle maternité. Si cette piste s'avérait non viable sur le plan sanitaire, plutôt que de construire ex nihilo une nouvelle maternité, il faudrait peut-être envisager de construire un bâtiment de petites dimensions pour abriter le service de tuberculose. Cela serait moins coûteux que de construire ex nihilo une maternité, par construction plus grande.

Enfin, il existe à proximité immédiate un petit bâtiment (« maison médicale ») composé de deux grandes pièces principales servant à hospitaliser les malades (hommes dans une pièce, femmes dans l'autre). Inauguré en 2017, ce bâtiment a été construit et financé par AMM.

L'ensemble de ces bâtiments ont accès à l'électricité (installation photovoltaïque) et en principe à l'eau (la communauté étant desservie par une source, en service le plus gros de l'année, sauf de septembre à fin novembre, date à laquelle les réservoirs d'eaux pluviales sont vides depuis longtemps déjà).

A contrario, la maison d'accueil des lépreux, tout comme la maison Sainte Camille n'ont pas accès à l'eau courante, ce qui suppose des norias de porteurs d'eau pour les besoins de ces deux structures.

Comme déjà indiqué, les bâtiments sont en général en bon état. La maison Sainte Camille souffre toutefois d'infiltrations et les batteries reliées à l'installation PV doivent être changées. Enfin, un bon coup de peinture s'impose pour les salles de la maison médicale servant aux hospitalisations (en raison des dégagements de fumée provoqués par les bougies utilisées par les malades, avant l'installation récente de l'électricité, dont l'installation a été financée par Esperanza Joie des Enfants).

IV.2 / Personnel :

Le personnel du dispensaire Mère Marie Schinina comprend actuellement 5 personnes permanentes:

- Sœur Clotilde (directrice et faisant fonction de médecin, elle-même infirmière diplômée),
- Sœur Georgette (son adjointe, également infirmière diplômée),
- Yolande (aide-soignante diplômée et faisant fonction d'infirmière et aussi occasionnellement de sage-femme, en sus de son métier de matrone à titre libéral),
- Une laborantine et faisant fonction aussi d'aide-soignante (a fait l'objet d'un stage de 5 mois à l'hôpital d'Ambositra pour apprendre à réaliser les prélèvements et analyses),
- Une femme de ménage, faisant aussi fonction d'aide-soignante,
- Un chauffeur-ambulancier.

Enfin, un médecin-échographe (médecin retraité) vient une fois par semaine (en l'occurrence le jeudi) consulter au centre.

Cet effectif sera prochainement renforcé (à partir de janvier 2024) par Sœur Armance, filleule de Béatrice Rivet. Sœur Armance termine ses études de sage-femme à l'Institut Supérieur Catholique du Menabe et sera diplômée en fin d'année..

Pour mémoire, la responsabilité de la maison Sainte-Camille est confiée à Sœur Georgette (déjà mentionnée ci-dessus) et à Sœur Catherine. Enfin, Sœur Victorine (en soutien de Sœur Clotilde) assure le suivi de la maison des lépreux.

Enfin, une relève à terme semble envisageable, plusieurs sœurs de la communauté/congrégation étant diplômées sage-femme ou ayant débuté ou s'appêtant à débiter des études paramédicales, dont Sœur Catherine affectée à la Maison Sainte Camille (cf. supra).

IV.3 / Moyens en matériels, petits équipements et fournitures

Le dispensaire dispose d'équipements d'auscultation, de soins de base, d'analyses et de prélèvements (microscopes, réactifs ..) ainsi que d'un échographe.

La liste des besoins en nouveaux matériels dressée par Sœur Clotilde devra idéalement être qualifiée et complétée à l'occasion de la mission dans le courant de l'été 2023 par le Dr Justine Decroo et/ou les étudiants de la Faculté de Médecine de Rouen (association Mada'Care), indépendamment des matériels et équipements qui seront/seraient nécessaires à l'ouverture d'une maternité. L'obtention de devis pourra se faire par mails auprès des fournisseurs (notamment de Tananarive)

Comme déjà expliqué, une partie seulement des traitements et médicament est fournie par l'État (notamment à destination des lépreux et tuberculeux). Le reste doit être acheté par le dispensaire auprès de l'OFAM (répartiteur pharmaceutique) au prix de marché.

A noter enfin que le dispensaire ne dispose qu'à la marge de lait infantile pour les besoins des enfants malnutris emmenés par leurs parents en consultation. Pour les enfants plus grands, le dispensaire ne peut proposer qu'un peu de spiruline fournie gracieusement par Esperanza Joie des Enfants. Pour remettre à niveau les enfants, il serait bon que le dispensaire dispose en plus d'un stock de farines à haute valeur nutritionnelle du type Koba-Aina ou bien Nutri-AMM (adresser à Agnès, correspondante d'AMM à Fianarantsoa, en plus de lait infantile).

V / Modèle économique du dispensaire

Une comptabilité de type comptabilité de trésorerie est tenue au dispensaire. Celle-ci fait apparaître un fragile équilibre des entrées et sorties financières, recettes et dépenses se montant à environ 7 millions ariary par mois (soit moins de 1500 euros).

Les salaires et charges sociales se montant à environ 750 000 Ariary, par mois, le plus gros poste de dépenses (en dehors de l'achat des médicaments) est la contribution versée à la communauté (bâtiments, électricité, plus autres moyens mis à disposition), soit 2 millions Ariary par mois.

Les consultations représentent une part infime des recettes (le prix de la consultation se montant seulement à 2 000 Ariary, soit environ 0.42 euro) une partie seulement des patients s'acquittant de cette somme. Dans ce cadre, l'essentiel des recettes provient de la revente avec un léger bénéfice des médicaments. Au demeurant, cette situation est « normale » pour Madagascar.

S'agissant de la maison des lépreux et celle des tuberculeux, les dépenses (logement et nourriture) sont en très large partie prises en charge par les sœurs, compte tenu d'une totale gratuité pour les soins, mais aussi le gîte et le couvert. Toutefois, la Fondation Raoul Follereau contribue à une partie des frais de subsistance des lépreux. Enfin, l'Etat malgache fournit (grâce aux dons de l'OMS) les traitements pour les malades. Idem, pour les tuberculeux (autres que les médicaments destinés à soigner les autres affections qui sont donc pris en charge par les sœurs sur leur propre budget).

VI / Nouvelle maternité (projet)

VI.1 / Quelles solutions sont-elles envisageables ?

Le bâtiment pouvant abriter la nouvelle maternité a une emprise au sol de 200 M2 environ. Une partie toutefois du bâtiment (comme déjà indiqué) est occupée par la salle de consultation pour les tuberculeux et le laboratoire d'analyse, ainsi que par deux pièces à usage de réserve de médicaments.

Si l'on fait abstraction du couloir intérieur et que l'on suppose que les stocks de médicaments puissent être remisés dans un autre bâtiment, il resterait 3 salles disponibles pour abriter la maternité, soit 2 salles de 17.3 M2 chacune, plus une salle de 30.4 M2. De plus, il semble possible de récupérer la moitié du laboratoire (dont la surface de 50 M2 ne s'impose nullement), soit 25 M2 supplémentaires. La surface utile (hors couloir de 16.50 M2) passerait ainsi à près de 90 M2. Une telle surface nous semblerait suffisante (sauf erreur) pour accueillir une petite maternité de 4 lits, en plus d'une salle de travail, une autre d'accouchement et une petite salle de soins.

Toutefois pour que cette solution soit viable, il faudrait assurer une ségrégation stricte (portes à murer + cloison à poser) entre la maternité le service de lutte contre la tuberculose, de façon à éviter tout cas de contamination des mamans et de leurs bébés.

Si l'on ne parvient pas à se rendre confortables sur cette question (sachant que l'agrément des autorités de santé s'imposera en tout état de cause), il faudrait alors envisager de :

- construire à part un petit bâtiment pour abriter le service de lutte contre la tuberculose, idéalement dans l'enceinte de la communauté des Sœurs du Sacré Cœur de Raguse pour permettre une meilleure polyvalence du personnel paramédical ;
- et rénover le bâtiment existant destiné à accueillir la maternité : peintures, élargissement de certaines portes pour faciliter le déplacement des lits à roulettes, création d'un bloc sanitaire, modernisation des réseaux d'eau et électricité et pose d'un escalier à l'extérieur et d'un accès extérieur au premier étage du bâtiment pour desservir l'étage réservé aux sœurs novices.

Même chose, si l'on devait envisager de porter la nouvelle maternité à par exemple 8 voire 12 lits (comme mentionné au détour d'une conversation par Sœur Clotilde : il faudrait alors réserver la totalité du bâtiment existant à la nouvelle maternité (moins une pièce qui serait conservée pour stocker les médicaments et consommables médicaux).

VI.2 / A faire

- Porter un regard critique de médecin sur les solutions envisagées ci-dessus destinées à abriter la nouvelle maternité.
- Qualifier le potentiel d'accouchements et de soins aux jeunes mères postpartum en fonction de la carte sanitaire existante et du nombre de naissances sur la commune (statistiques à se faire communiquer par la commune, en cherchant à mesurer le potentiel utile, c'est à dire le nombre de naissances par fokontany, en écartant les plus éloignés, les accouchements restant assurés par des matrones : un rayon de 5 à 6 kilomètres semble raisonnable à ce stade, l'essentiel des déplacements à Madagascar se pratiquant à pied).
- Préparer un budget d'investissement en petits matériels et équipement (liste à dresser à l'occasion de la mission du Dr Justine Decroo ou des étudiants de la Faculté de Médecine de Rouen).
- Préparer un budget (même très sommaire) de fonctionnement (recettes-dépenses), étant rappelé qu'une partie des dépenses de personnel pourront être mutualisées avec le dispensaire Mère Marie Schinina. Côté recettes, avoir en tête que celles-ci pourraient d'échelonner entre 0 et 30.000 Ariary, en fonction du niveau de richesse des familles¹. Là aussi, l'aide du Dr Justine Decroo et/ou des étudiants de Rouen serait appréciable.
- Faire passer à Imady un des entrepreneurs avec lesquels travaille l'association Missions & Missions Médicales pour étudier les solutions techniques et proposer un devis, une fois (et une fois seulement) que les idées seront claires quant aux pistes viables sur un plan strictement médical et sanitaire.

¹ Nous avons rappelé à Sœur Clotilde que la maternité devra équilibrer son budget de fonctionnement. Au besoin, la ou les premières années, la contribution demandée par la communauté des Sœurs du Sacré Cœur de Raguse pourra être ajustée.

- En fonction du budget (bâtiment + matériels et équipements), et de sa capacité à mobiliser des mécènes autour du financement de ce projet, le Bureau d'AMM se réunira et se prononcera sur la prise ou non en charge dudit projet, en fonction de ses priorités.

VII / Divers

- Don d'un petit stock de Nutri-AMM pour combattre la malnutrition chez les enfants (cf. Pierre Fourier), en plus de la spiruline déjà offerte par Esperanza Joie des Enfants.
- Chercher des donateurs ou mécènes pour la fourniture de lait infantile au dispensaire et demain à la nouvelle maternité.
- Décision à prendre sur l'inclusion du personnel du dispensaire dans le programme d'Activité Génératrices des Revenus (pour le millésime 2023-2024) soutenu par Esperanza Joie des Enfants.

Pierre Fourier
Membre des Bureaux d'Esperanza Joie des Enfants
et d'Alliances & Missions Médicales

Circulation :

- Bureau d'Alliances & Missions Médicales
- Bureau d'Esperanza Joie des Enfants
- Docteur Justine Decroo
- Mada'Care (étudiants de la Faculté de Médecine de Rouen)

ILLUSTRATIONS

Photos intérieures du dispensaire Mère Marie Schinina

Accueil d'un malade et d'un proche par Clairette, laborantine



Salle de vente des médicaments (le gros des médicaments est stocké séparément)



Sœur Clotilde pose devant la maison des lépreux



Vue partielle du laboratoire les cas de tuberculose (espace démesuré face aux besoins)



Sœur Clotilde dans la pièce servant au stockage des médicaments et du lait infantile

